L'initiative des Citoyens.

Ainsique nous l'annoncions, un comité de citoyens s'est rendu à l'hôtel de ville, hier, à une heure, et a eu avec le maire un long entretien, au sujet de la protection que réclament les noctambules des districts inférieurs de la ville.

M. Fitzpatrick a dit au comité qu'il venait d'augmenter de quatre le nombre des agents de police faisant faction rue Claiborne, de l'avenue St-Bernard à l'avenue Esplanade, et dans la partie inférieure de la rue des Ursulines. Mais il a promis qu'il en ajouterait d'autres, jusqu'à dix, si le besoin s'en faisait sentir.

Le chef de la sûreté que le maire avait mandé, a dit qu'aucun méfait n'avait été porté à sa connaissance, sauf quelques vols insignifiants dans des poulaillers.

Des mesures seront prises pour s'assurer si, réellement, les auteurs des attaques nocturnes dont il est tant parlé, sont des employés d'écuries sur le champ des courses.

L'assemblée des citoyens hier soir a été nombreuse et enthousiaste.

C'est M. Maunsell qui la présidait, et c'est lui seul qui l'a harangué. Il a dit exactement ce que nous publions plus haut au sujet de l'entrevue à l'Hôtel de ville entre le chef de nos autorités municipales et le comité des citoyens.

Une motion a été faite d'augmenter le nombre des membres du comité désigné la veille. Ont été adjoints au comité: MM. Neville Bienvenu, J. S. Landry, Jas. De Buys, A. H. Soarrs, R. F. Clare, Fergus Lee, S. Gardner, P. Torre, pour le 5me district, et MM. A. Leseps, R. S. Landry, Jos. Garridel, B. Thibodeau, Hy Surgi, Geo. H. Grandjean, C. G. Collins, R. A. Cucullu, pour le 2me district.

Ces messieurs vont voir venir les événements. Si les promesses qui leur ont été faites sont vaines, alors ils agiront. Soixante-quinze nouvelles adhésions sont venues hier soir à la nouvelle organisation.

Trente hommes armés de mousquets, prêts à commencer le service de patrouille, se sont offerts hier soir; mais il leur a été demandé de se disperser pour le moment—*caveant consules!*

A ALGER.

L'Installation des officiers de la société des Jeunes Gens — Le Nathalie Hamilton réparé.—A quand les nouveaux billets de passage au rabais du Ferry.

Grandes réjouissances, hier soir, à Alger; feux d'artifice, promenade aux flambeaux, illuminations; tout le branle bas d'une sincère réjouissance populaire. Il s'agissait de fêter l'installation des officiers de la Société des Jeunes Gens. Voici du reste, les noms des nouveaux élus: président, John A. Barrett, vice-président, H. Acker; secrétaire aux archives, C. Sutherland; secrétaire aux finances, L. M. Giblier; grand-marshal, J. P. Bohler; gardien, Ed. Thorning; administrateurs, Guy Vincent et Géo Gaibert; entrepreneurs de pompes funèbres, Rutily et Mothe; médecin, Dr J. R. Adams.

La cérémonie d'installation a eu lieu au Eureka Hall; de là, on se transporta au Masonic Hall, où devait avoir lieu un grand banquet. Le cortège était splendide. Après la bande de musique du 4e bataillon d'infanterie marchaient les membres de la Société, accompagnés de leurs nombreux invités.

Chacun des élus a eu sa sérénade. Il a fallu s'arrêter au restaurant Geo. W. Foster, où un punch au champagne a été servi à toute la Société.

Le banquet au Masonic Hall a été superbe. C'était le président Barrett qui, en faisait les honneurs. Naturellement on a porté bonts sur toasts.

Nous devons dire que la Presse de la Nouvelle-Orléans qui assistait à la fête, n'a pas été oublieuse et qu'elle a, en cette circonstance, bravement fait son devoir.

En somme, fête brillante que l'on n'oubliera pas de longtemps à Alger et dont le succès, tout-à fait populaire, fait le plus grand honneur à l'Association de Bienfaisance des Jeunes Gens.

—A Gretna, on fait une grande consommation de billets de passage par le bac qui va de cette localité à la Nouvelle-Orléans.

On avait récemment établi la vente de ces billets au taux de 33 à la piastre. Ils ont été bien vite épuisés. On attend avec anxiété l'émission de nouveaux billets. Il se passera, paraît-il, quelque temps avant qu'ils soient signés par les autorités de la paroisse Jefferson et par celui qui a obtenu la franchise.

Nous apprenons que le Nathalie Hamilton, qui fait le service entre le 3e district et Algiers, et qui avait été fortement endommagé avant hier matin, par une lourde pièce de bois flottante, a été réparé immédiatement. Quelques heures après il reprenait son service.

Il faut féliciter le capitaine du zèle et de l'activité qu'il a déployés en cette circonstance.

Union Française—Les Enfants de la France—46ème Anniversaire—Grand Bal.

Voilà quatre ans révolus que la Société "Les Enfants de la France" est fondée. Assez faible à ses débuts, elle a fait, depuis lors, bien des progrès. Elle est, aujourd'hui, aussi prospère que bien d'autres qui ont vingt-cinq ou trente ans d'existence. Elle a le droit d'être fière de son passé, si court qu'il ait été. Aussi s'apprête-t-elle à fêter, demain soir, samedi, 25 courant, son quarantième anniversaire par un grand bal qu'elle donne à la salle de l'Union Française, rue des Remparts, entre Dumaine et St Philippe.

Si nous en jugeons par la popularité dont jouit cette charitable et fraternelle association, il y aura foule à cette fête de nuit. De nombreux billets ont déjà été pris. Ceux qui voudraient s'en procurer, peuvent s'adresser à Messieurs Bernadas, J. A. Buisson, Médus, Artigue et Jean Darribère. Le prix d'admission n'est que de 50 cents.

Voici les noms des membres du comité d'organisation:

MM. J. A. Buisson, président-ex-officio, en qualité de président de la société; E. L. J. Bernadas, président du comité; Justin Darribère, F. Brocard, Emile Lubeight, H. Raulf.

Un fou.

Un nègre que la police a tout lieu de croire en démence, a causé quelque émoi hier matin en face de l'hôtel de la Monnaie, avenue de l'Esplanade.

L'individu était armé d'une hache et d'un revolver et s'imaginait être le chef d'une bande de brigands.

Il a fait feu une fois et s'est élancé vers la bâtisse, mais les agents de police, attirés par le bruit, ont bien vite mis la grappin sur lui. Il a été écroué au poste du troisième precinct.

Collision.

Hier matin à sept heures, une collision s'est produite à l'angle des rues Chippewa et Orange entre le char électrique No 77 et un wagon appartenant à M. P. Fabacher et conduit par Gabe Johnson. Personne n'a été blessé, mais le char a subi une avarie d'environ $50.

Le triste accident arrivé à M. Huberwald.

Nous avons reçu, hier soir, la visite de M. Malochée, surintendant de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans, qui est venu gracieusement nous donner les détails du malheureux accident arrivé au coin des rues Galvez et Ursulines.

Le char No 2, ayant pour "motorman" John B. Lutenbacher et pour conducteur Louis Jeanfreau, venait de sa station, coin Laharpe et White, vers Canal (il était à peu près 10 heures du soir), quand Lutenbacher aperçut, au coin de la rue Galvez, un monsieur qui, debout près de la voie, lui faisait signe d'arrêter. Lutenbacher serra immédiatement le frein; mais les rails étaient humides, bouenx, le *car* continua à glisser près d'un demi filet. Lutenbacher fit alors machine en arrière pour revenir lentement vers l'encoignure Galvez. Pendant ce temps, le vénérable M. Huberwald courait au devant du car; il avait malheureusement pris le milieu de la voie. Pour comble d'infortune, à quatre pieds environ de la voiture son pied buta contre une traverse; il tomba; il se trouva sous la plate-forme, quand le car s'arrêta complètement.

Le car revint alors en avant et M. Huberwald, relevé, y monta de lui-même. Le conducteur courut chez un pharmacien voisin qui refusa ses services. Revenu au car, il vit que M. Huberwald était souffrant, il lui dit qu'il allait prévenir l'ambulance, ce qui refusa M. Huberwald qui préférait rentrer le plus tôt possible chez lui. C'est ainsi qu'il est arrivé jusque la rue Canal où le conducteur lui prêtera un cab qui le conduisit à sa résidence, rue du Camp.

Voilà, certes, un bien triste accident, arrivé par suite de circonstances qu'il n'était guère possible de prévenir. Qui blâmer en cette affaire? nous ne le voyons pas bien clairement.

NOUVELLE A LA MAIN.

Vol.—Sarah Coleman, femme de couleur, a rapporté à la police, hier matin, que Dora Williams s'était introduite dans son appartement, rue Franklin, près Poydras, et y avait volé une somme de $43.

Coalition anti-anglaise.

Qui eût jamais cru, il y a de cela dix-huit mois à peine, qu'un peuple perdu au fond de quelques îles du Pacifique, presqu'à égale distance des deux continents asiatique et nord-américain; qu'un peuple chétif, au teint jaune, aux yeux bridés, ayant tous les signes extérieurs d'une infériorité originelle, et dont on ne faisait guères plus de cas que des Chinois, bouleverserait le globe, en moins d'une année, détruirait l'équilibre trois ou quatre fois séculaire qui existait entre les nations civilisées, et fîrait jusqu'à provoquer entre les peuples de nouveaux groupements tels, que l'on est à se demander aujourd'hui ce que va devenir l'Ancien Monde et à quelles destinées il est appelé.

A quoi pensait donc M. de Bismarck, le jour où il a, d'un ton sibyllin, prononcé cette parole plus creuse que profonde: La question d'Orient se règlera en Occident. Jamais l'Orient n'a traversé une crise aussi grave qu'à l'heure qu'il est, et cette crise a été provoquée par une question d'Extrême Orient.

Un autre incident, inattendu comme le premier, menace de troubler les relations internationales de la vieille Europe; il n'a pas été soulevé dans l'Occident, mais au fond de l'Afrique, à la suite d'une inqualifiable invasion de quelques Anglais dans la République du Transvaal.

Ce qu'il y a de vrai, c'est que la Question d'Orient, comme du reste, toutes celles qu'il est possible de soulever, sur tel ou tel point du globe, ne peut plus être résolue que de deux façons: soit par l'abaissement de l'Angleterre, soit par sa victoire sur les autres nations de l'Europe, puisqu'aucun peuple ne peut plus faire un pas en avant ou en arrière, à droite ou à gauche, sans la rencontrer sur son chemin, pour lui barrer le passage.

Elle ne se fait aucune illusion à cet égard; elle sait le sort qui l'attend; elle voit avec inquiétude se former des groupements étranges, inattendus, presqu'impraticables même, mais tous inspirés par un même désir, poursuivant un même but: Se débarrasser de ses étreintes.

En apparence, elle défie ces groupements hostiles; en réalité, elle en a peur. Tout en armant, elle fait des concessions à droite, des concessions à gauche; elle cherche à contrecarrer telle coalition qui la menace, par telle autre coalition qui lui serait favorable. Ce ne sont là que des atermoiements qui peuvent retarder la crise, mais qui ne la supprimeront pas. Nous assistons, depuis quelque temps, à de singuliers spectacles. Par deux fois de suite, à propos de l'Extrême-Orient et d'une république perdue au fond de l'Afrique, nous voyons l'Empereur Guillaume essayer de se rapprocher de la France et de la Russie, pour faire pièce à l'Angleterre. Ce sont là des rapprochements qui paraissent monstrueux. Ils s'expliquent, pourtant, quand on songe à la grandeur du but poursuivi: l'abaissement d'une puissance qui est à charge au monde entier. On conçoit qu'en face d'un problème d'un caractère aussi général, et dont la solution intéresse tant de nationalités, toutes les querelles particulières s'apaisent, au moins momentanément.

Quoi qu'il en soit, il se passe, dans le monde diplomatique, des choses étranges, et nous assistons à des groupements et à des dislocations d'alliances bien faits pour dérouter les politiques les plus sagaces.

THEATRES

Académie de Musique. — M. R. Downing voit son succès grandir, tous les jours. Il a été superbe dans "Jules César," comme il l'avait été dans le "Gladiateur" et dans "Othello." Jeune, grand, bien fait, portant beau, il est fort aimé du parterre, qui l'applaudit beaucoup. Demain, en matinée, "Ingomar."

La semaine prochaine, le grand pianiste, Paderewski; encore un événement.

St-Charles.—Toujours belle salle au St-Charles, pour y applaudir "The Girl I Left Behind Me." La pièce est surtout bien interprétée, car la troupe qui n'a pas ce que l'on appelle une étoile, est bien composée. Elle n'en marche que mieux.

Dimanche prochain, Oliver Doud Byron. Nous n'en connaissons pas la distribution.

Grand Opera House. —C'est un grand événement que la venue à la Nouvelle-Orléans, de M. H. Irving et de Miss Terry; aussi important que celle de Coquelin et de Sarah Bernhardt. Tous les deux jouissent de la même réputation et occupent la même situation dans le monde artiste. Tous les amateurs vont se donner rendez-vous à partir de lundi au théâtre de M. Greenwald.

L'engagement trop court de M. Mantell finissant samedi soir, c'est la compagnie de ministrels Haverly qui s'est chargée de donner dimanche, une matinée et une soirée au Grand Opera House.

Lundi soir, première apparition de M. Irving dans le rôle de Shylock. Mlle Terry remplira celui de Portia.

Pour prendre après dîner, afin d'activer la digestion, les Pilules d'Ayer ont une efficacité merveilleuse.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

VENDREDI, 24 JANVIER 1896.

Bas du fleuve—GROVER CLEVELAND, 11 AM
Ohio River—NEW SOUTH, à 5 PM

SAMEDI 25 JANVIER 1896.

Haut du fleuve—STELLA WILDS, à 12 M
Bayou Lafourche—TECHE, à 5 PM
Grand Lake—T. P. LEATHERS, à 5 PM
Rivière Rouge—HALLETTE, à 5 PM

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 23 JANVIER 1896.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship ang Camross, Seaward, Queenstown, Ireland, via Newport News, Vis
Steamship norv Agnes, Cornelissen Bocas del Toro.
Steamship am El Sol, Mason New-York.
Steamship am Stillwater, Galt, Puerto Cortes via Livingston et Belize
Steamship ang Assaye, Caruthers, Liverpool.
Steamship norv Nicaragua, Pedersen, Bluefields, Nic.

ARRIVES.

BATEAUX A VAPEUR.

Grover Cleveland, Kouns, Bas du Fleuve.
Lafourche, Charles, Laurel Valley
Paul Tulane, Campbell, Bayou Sara
Natchez, Leathers, Flitchers Point
Deux chalands, Rivière Ohio.
Lougre Kentucky, Golden Ranche

Arrivages de produits.

GOLDEN RANCHE—par lougre Kentucky—63 barils sucre
BAS DU FLEUVE—par steamer Grover Cleveland—200 barils sucre
LAUREL VALLEY—par steamer Lafourche—213 boucts sucre 917 barils sucre 97 barils melasse
BAYOU SARA—par steamer Paul Tulane—85 balles coton 90 sacs graine coton 126 boucts sucre 971 barils sucre 400 barils melasse
POINT PILCHER—par steamer Natchez—785 balles coton 6719 sacs graine coton 278 barils sucre 212 barils melasse

Reçu par les chemins de fer:

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE—Fret assorti.
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR. Fret assorti.
SOUTHERN PACIFIC COMPANY—801 balles coton
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—3172 balles coton
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD & YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR—2098 balles coton
N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR. Fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR—73 balles coton

Compagnie Générale Transatlantique.

AVIS IMPORTANT.

La Compagnie Générale Transatlantique désire annoncer qu'elle a décidé de retirer l'excursion projetée pour l'Orient, devant quitter New York le 4 février 1896, par le S. S. "La Touraine."

A. FORGET, Agent Général,
2 Bowling Green, New York City.
24 jan—1 f

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans, 622 rue Canal—Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1896.—L'élection annuelle pour sept directeurs de cette compagnie pour servir durant l'année suivante, sera tenue LUNDI, 3 février 1896, au bureau de la compagnie, No 622 rue du Canal, au troisième, entre midi et 2 heures P. M.

Les livres de transfert seront fermés du 24 janvier au 3 février, inclusivement.

24 jan—10f

Avis spécial

Toutes personnes ayant laissé des articles de bijouterie en réparation chez le défunt C. M. Miguel, sont par le présent notifiées de venir les retirer au bureau du soussigné, No 205 Passage de la Bourse (au premier), dans les dix jours qui suivent cette date.

Nouvelle-Orléans, 22 janvier 1896.

ANATOLE BRIEUGNE,
Exécuteur testamentaire de la succession de C. M. Miguel.
22jan—10f

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON demande au No 1,625 rue Seconde, près St-Charles, une gardienne compétente, bien recommandée. 23 janv—

ON demande—Vieux timbres-postes français, américains, des Etats Confédérés achetés et des prix élevés payés. Aussi pièces, Peintures, antiques et réliques. F. M. Thomas, 513 rue Royale, vis-à-vis l'Hôtel Royal.
1er nov—1an

LEÇONS D'ESCRIME.

Un professeur d'escrime demande des élèves, dames, messieurs ou enfants. Se rendrait à domicile. Ecrire au bureau du journal aux initiales J. M. 13déc—1f

SHAKSPEARE.—Décédé mercredi, 22 janvier 1896, à 11:55 heures P. M., JOSEPH A. SHAKSPEARE, âgé de 59 ans, natif de la Nouvelle-Orléans et résident de cette ville. Les parents et amis sont invités à assister aux funérailles qui auront lieu de sa dernière résidence, No 1616 rue Carondelet, vendredi après-midi, à 3:30 heures.

GOURGUE—Décédée hier matin, jeudi, 23 janvier 1896, à 6 heures et quart, à l'âge de 60 ans, Mme Vve EDOUARD GOURGUE, née Célestine Cousel. Les amis et connaissances de la famille sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, à 10 1/2 heures précises de matin. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 1453 rue Robertson, près Kerlerec.

Les membres du Bureau des Directeurs Officiers et Chirurgiens de l'Hôpital des Yeux, Oreille, Nez et de la Gorge sont respectueusement invités d'y assister aux funérailles de l'un de leurs corporateurs, JOSEPH A. SHAKSPEARE, mort en sa résidence, 1616 rue Carondelet, le 22 Janvier 1896, à 11:55 P. M.

Les funérailles auront lieu Vendredi après-midi, à 3 heures 30, de sa résidence.

JAS. A. HINCKS, Secrétaire.

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & Co., Limité.
F. LAUDUMIEY, Directeur.

Entrepreneur de Pompes Funèbres
Bureau: 1128 et 1130, Avenue Nord Remparts.
20 fév—1 an

Banque Nationale Humelle—Nouvelle-Orléans, 21 janvier 1896—A l'élection tenue le 14 courant, les messieurs dont les noms suivent ont été unanimement élus directeurs de cette Banque pour l'année courante, à savoir:

J. T. AYCOCK, LLOYD R. COLEMAN,
A. B. BROUSSEAU, SIMON BERKSON,
S. F. HEASLIP, HORATIO LANGE,
HENRY MASPERO, JOS. A. SHAKESPEARE
M. W. SMITH.

Et à la réunion pour organisation tenue le 20 courant, M. HENRY MASPERO a été élu président et M. J. T. AYCOCK, vice-président.

JAS J. TARLETON,
24 jan—2f Caissier.

JULES ANDRIEU,
—Successeur de—
ROCHEREAU & ANDRIEU,
AGENT D'AFFAIRES,
912 rue Gravier,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O. Box 113. 29 jan—1an

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Richard Francis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 47,229—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme R. Francis exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE,
24 janv—24 28—2 fév Greffier.

Succession de George Allain.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 12,758—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. V. Allain, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE,
24 jan—24 28—fév. 2 Greffier.

Succession de Mme Julie Lilienthal.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 10,625—Division C Attendu que W. O. Hart a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de Mme Julia Lilienthal, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
24 janv—24 28—fév 2 Greffier.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Vente d'une Propriété Améliorée dans le Premier District, sur la rue Race, entre les rues Magasins et Constance (la rue du fond étant Robin).

Geo. Montgomery vs John T. Shaw.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 46,475. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 janvier 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 144, borné par les rues Magasins, Race, Robin et Constance, désigné par la lettre "A," d'après un plan de L. H. Pilié, en date du 31 mars 1875, annexé à un acte passé le 7 juin 1875, pardevant W. J. Castell, ancien notaire, et mesure vingt-deux pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue Race, par une profondeur de soixante et onze pieds six pouces et quatre lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée et courant parallèlement à la rue Magasins, ensuite à angles droits une distance de cinq pieds neuf pouces et six lignes vers la rue Magasins, ensuite à angles droits une autre profondeur de quarante pieds vers la rue Robin, vingt-sept pieds neuf pouces et quatre lignes de largeur dans le fond et cent onze pi deuxième pouces et quatre lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée et courant parallèlement à la rue Constance.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
27 déc—27—3 10 17 24 30 janv

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 48,166—Division E.—Hermann F. Onnen vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire Hermann F. Onnen soit convoquée et tenue pardevant Félix J. Dreyfous, notaire public, à son bureau, dans la bâtisse de la Compagnie d'Assurances Liverpool and London and Globe, à l'encoignure des rues Carondelet et Commune, en cette ville, commençant le MARDI, 4me jour de février 1896 à 11 heures A. M. dans le but de considérer et déterminer sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et dans l'intérêt de toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Lamar C. Quintero, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle Orléans, 30 décembre 1895.

[Signé] GEO. H. THEARD,
Juge.

Pour copie conforme:
JAMES D. RANKIN, Député Greffier.
1er janv—1er 17—fév

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée formant l'encoignure de l'Avenue Napoléon et de la rue Laurel,

(Dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Constance et Berlin.)

Mutual Building and Homestead Association vs héritiers de Mme Isabella Fournier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 48,072—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 février 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Napoléon et les rues Laurel, Constance et Berlin, désigné par le No Un, sur un dessin par P. A. D'Hémécourt, député arpenteur de ville, daté le 12 octobre 1891 et annexé à un acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 31 octobre 1891; lequel dit lot de terre forme l'encoignure de l'avenue Napoléon et de la rue Laurel et mesure trente et un pieds (31) six pouces (6) de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur et face sur la rue Laurel de cent vingt pieds (120) entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 jan—3 10 17 24 31—fév 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée dans le Troisième District.

Vincent Foulon vs Mme Edna Douglass.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,077—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 février 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros Onze et Douze, dans l'îlet No Six borné par les rues Moreau (maintenant Chartres), Casualvo (maintenant Royale), Forstall et Keynes, mesurant comme suit, à savoir:

Lot No onze, vingt-six pieds, quatre pouces et trois lignes de face à la rue Forstall, par une profondeur de soixante et onze pieds six pouces: Lot No douze, vingt-six pieds, quatre pouces et deux lignes de face à la rue Forstall, par une profondeur de soixante et onze pieds six pouces et de face à la rue Royale ou Coxacalvo, et dont il forme l'encoignure: Ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, droits voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou quelque sorte.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions

1. Comptant pour un montant suffisant à payer un billet à ordre passé du, fait et exécuté par la défenderesse de cette ci 6 septembre 1894 pour la somme de $100 avec 8 0/0 par an d'intérêt du 6 septembre 1894 jusqu'au paiement, sujet à un crédit de $5 payé le 29 octobre 1894, aussi l'intérêt au taux de 8 0/0 par an sur trois billets à ordre de $100 chacun, du 6 septembre 1894 à la date de la vente, faits et exécutés par la défenderesse, date le 6 septembre 1894, et payables respectivement à 2, 3 et 4 ans après leur date, aussi 10 0/0 d'honoraires d'avocats sur le montant du premier billet, passé dû et sur l'intérêt (passé dû) des quatre billets à partir du 6 septembre 1894—$8 75 frais de commis, $4 coût d'une copie de l'acte d'hypothèque, le coût et dépenses du procès et de la vente et les taxes de ville dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur devra assumer le paiement de trois certains billets à ordre (pas encore dûs) faits et exécutés par la défenderesse, datés du 6 septembre 1894, chacun pour $100, payables respectivement en 2, 3 et 4 ans après la date, portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de la vente, jusqu'au paiement.

3° Et la balance du prix de l'adjudication comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
11 janv—11 17 24 31—fév 7 13

ASSURANCES.

ETAT ANNUEL
—DE LA—
Compagnie d'Assurances TEUTONIA.
DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Conformément aux dispositions de sa charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1895:

Primes reçues—		
Sur risques de feu		$451,199 38
Sur risques de mer		15,886 62
Sur risques de rivière		13,240 40
		$480,326 40
A joutés, primes non expirées pour 1894		145,495 09
		$625,821 49
A déduire—		
Réservé pour primes non expirées pour 1895		$161,273 10
Primes remboursées	79,868 54	
Réassurances	63,776 46	—$304,918 10
		$320,903 39
A déduire—		
Pertes de feu payées	$153,587 65	
Pertes de mer payées	2,109 12	
Pertes de rivière payées	6,095 11	
Commissions	60,554 98	
Taxes et licences	8,399 93	
Dépenses générales et dépenses d'agence, moins l'intérêt	22,409 94	
	$253,156 73	
Pertes non payées	17,265 30	—270,422 03
Profit net		$50,481 36

ACTIF.

Comptant en banque		$ 53,528 70
$160,000 bons 4 pour cent de la ville de la Nlle-Orléans		165,000 00
$150,000 bons d'Etat de la Louisiane		151,500 00
$50,000 bons 4 pour cent des Etats-Unis		55,750 00
$10,000 bons à prime de la Nlle-Orléans		17,800 00
$10,200 bons de première hypothèque du Canal and Claiborne Street Railroad		10,710 00
25 actions de la Banque Nationale Germania		3,750 00
25 actions de la Banque du Canal		3,875 00
25 actions de la Banque d'Epargnes Provident		3,290 00
Prêts sur gages et hypothèques		12,480 00
Propriétés foncières (bâtisse du bureau)		40,000 00
Primes en cours de collection		61,766 77
		$579,820 47

PASSIF.

Fonds capital		$250,000 00
Surplus		137,892 07
Réservé pour primes non expirées		161,273 10
Dividendes non payés et payables en janvier 1896		13,390 00
Pertes non payées		17,265 30
		$579,820 47

L'état ci-dessus est une copie vraie et correcte transcrite des livres de la compagnie.

ALBERT P. NOLL, Président.
H. R. GOGREVE, Vice-Président.
GEORGE MEYER, Secrétaire

Assermenté et souscrit pardevant le soussigné notaire de la Nouvelle-Orléans, ce 10me jour de janvier 1896.

JEFFERSON C. WENCK, Notaire Public

A une assemblée du Bureau des Directeurs de cette compagnie, tenue le 9 janvier 1896, il a été résolu de payer sur demande un second dividende semestriel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital, faisant DIX POUR CENT pour l'année 1895.

DIRECTEURS.

H. Buddig, J. B. Osmora, Félix Ernst, M. Frank, E. Protscher, C. B. Fischer, H. R. Gogreve, S. Hyman, F. Jancke, Julius Kolffer, J. H. Keller, Isaac Levy, Nich. Miller, C. H. Miller, Albert P. Noll, Frank Rodet, J. E. Rengstorff, Louis Rush, F. Raquet, Wm B. Schmidt, H. Schnise, J. G. Spor C. H Schenck, Hy Weltmann.
14 janv—1 m

ASSURANCES.

BUREAU DE LA
Compagnie d'Assurances des Marchands.
No 622 rue du Canal.
Nouvelle-Orléans, 16 janvier 1896.

La Compagnie publie l'état suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1895:

Primes reçues—		
Sur risques de feu	$198,214 25	
Sur risques de mer	1,604 68	
Sur risques de rivière	4,092 34	
		$203,911 27
A ajouter—		
Primes non acquises 1894		58,351 64
		$262,262 91
A ajouté—		
Intérêt	6,352 62	
Loyer	$10,861 00	$17,213 62
		$279,476 53
Déduire Pertes payées—		
Sur risques de feu	$118,975 31	
Moins réservé pour pertes non ajustées, l'an passé	7,907 65	
	$111,067 66	
Sur risques de mer	3 00	
Sur risques de rivière	863 30	
Pertes totales	$111,933 96	
Primes retournées	$31,061 57	
Réassurances	8,687 95	
Commissions	18,892 43	
Taxes et licences	5,996 00	
Agence générale et dépenses légales	27,902 61	
		$204,474 52
		$75,002 01
Réservé pour primes non acquises 1895	54,011 60	
Réservé pour pertes non ajustées et non payées	7,692 24	
Dividende 40,0 payable 16 janvier 1896	12,000 00	
Profit de 1895	1,298 17	
		$75,002 01

ACTIF.

Billets à recevoir	$ 6,180 11
Billets garantis sur nantissement	16,441 21
Primes en voie de collection	26,777 56
Propriété foncière	166,356 69
Comptant en main	20,788 90
Actions de banque et assurance	43,665 00
French Opera Assn Ltd. (valeur du marché)	1,000 00
Rons à prime (valeur du marché)	33,450 20
Nouveaux Consols (valeur du marché)	30,450 00
N. O. Gas Light Co (valeur du marché)	25,200 00
Action du Orleans Rail Road Co (valeur du marché	5,616 00
Jugements	600 00
Meubles de bureau	2,400 00
	$378,925 58

PASSIF.

Fonds capital		$300,000 00
Dividendes non réclamés		670 78
Primes non acquises		54,011 60
Reservé pour pertes non ajustées		7,692 24
Dividende payable le 16 jan 1896		12,000 00
Surplus		4,544 96
		$378 925 58

L'état ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 16 janvier 1896.

PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi ce 17me jour de janvier A. D., 1896.

GEO. C. PREOT, Notaire.
18 jan—15f

Southern Insurance COMPANY,
OF NEW ORLEANS.
(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)
Treizième Etat Annuel.

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1895:

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie	$407,692 51	
Sur risques de rivières	8,196 67	
Sur risques de mer	3,066 72	$418,956 10
A ajouter:		
Primes non acquises de 1894		119,547 00